Mars 1999

Québec, le 15 mars 1999

Monsieur Donald Lord
Directeur des études
Collège de Lévis
9, rue Mgr-Gosselin
Lévis (Québec) G6V 5K1

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a lu avec beaucoup d'intérêt le rapport de suivi préparé par votre Collège pour faire suite à l'évaluation du programme conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC) en Sciences humaines.

La Commission apprécie la qualité du travail que vous avez entrepris de réaliser en collaboration avec le personnel du Collège dans ce dossier. Elle vous sait gré d'avoir donné suite de façon satisfaisante aux deux recommandations formulées dans son rapport et qui concernaient l'application de la PIEA par les départements associés au programme en vue d'assurer la rigueur et l'équivalence de l'évaluation des apprentissages, d'une part, ainsi que le partage des responsabilités en vue d'améliorer la gestion du programme, d'autre part.

Par ailleurs, la Commission reconnaît l'intérêt des démarches que vous avez engagées, et des actions qui ont été accomplies pour donner suite aux différentes suggestions faites dans son rapport.

Au nom de la Commission, je vous réitère donc mes remerciements pour la qualité de votre collaboration, et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes cordiales salutations.

Le président,

Jacques L'Écuyer